



Bienvenue à la Conférence d'agglomération!

PALM 2016 - 3^e génération

Jeudi 6 octobre 2016

Théâtre de Beausobre, Morges

Marc Menichini

Journaliste RTS

Au programme

- Mot de bienvenue par M. Vincent Jaques
- Allocution de Mme Jacqueline de Quattro
- Allocution de Mme Nuria Gorrite
- Le PALM vu par Maximilien Anhorn
- Présentations thématiques
- Remerciements
- Apéritif dînatoire

Mot de bienvenue

M. Vincent Jaques

*Syndic de Morges
Vice-président de Région Morges*

Le PALM, projet phare de la politique des agglomérations

Mme Jacqueline de Quattro

Conseillère d'Etat

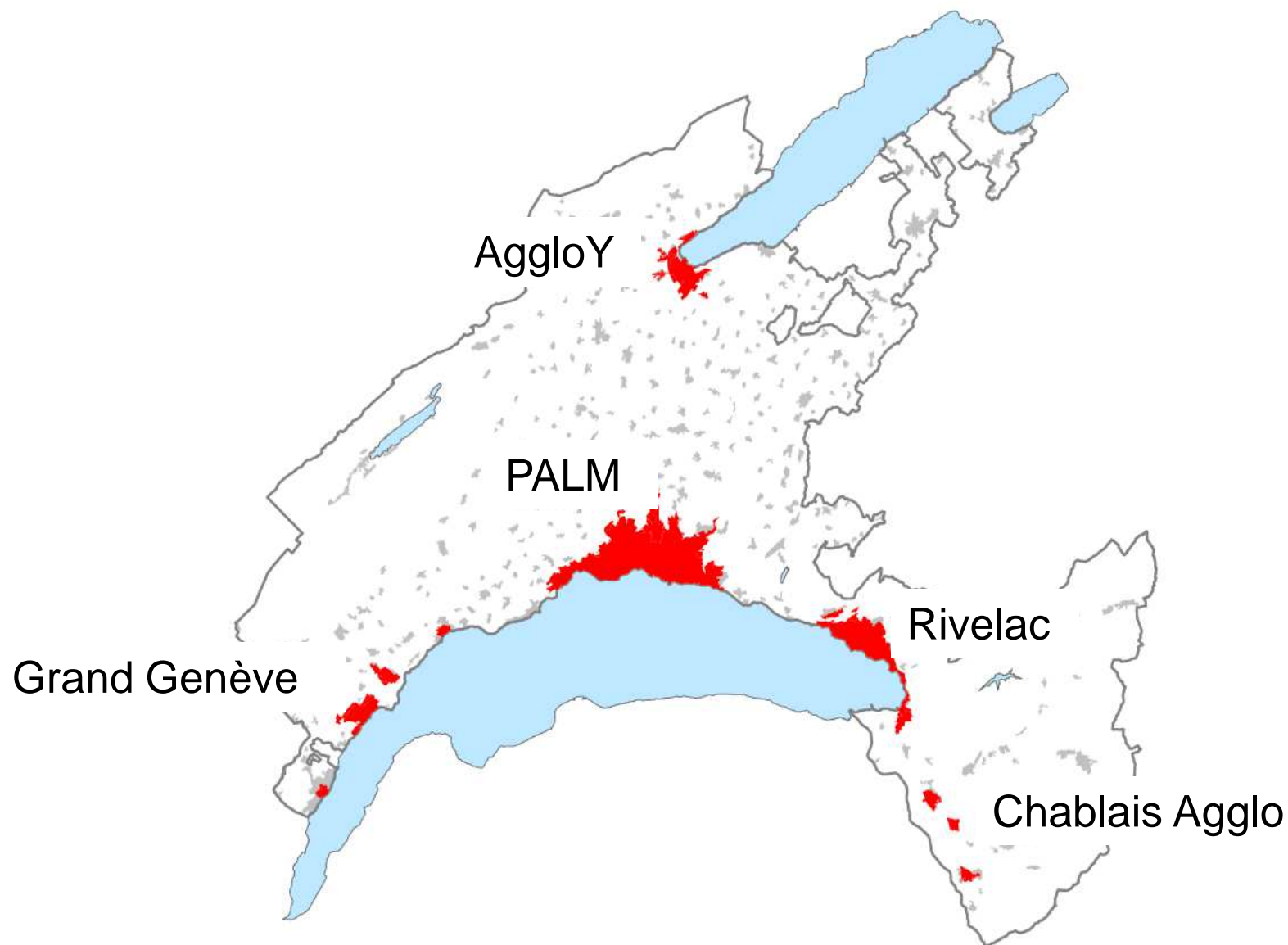
Co-présidente du comité de pilotage du PALM

Politique fédérale des agglomérations

Objectifs:

- Qualité de vie élevée et cohésion interne
- Attrait économique, compétitivité internationale
- Développement urbain de qualité
- Collaboration efficace entre les échelons

Les agglomérations vaudoises



Quelques chiffres

Les agglomérations vaudoises, ce sont

- 4% du territoire vaudois
- 60% de la population (à fin 2015)
- 70% des emplois (à fin 2013)

Le PALM

- 1 projet de territoire
- 4 stratégies sectorielles
 - Urbanisation
 - Mobilité
 - Paysage
 - Environnement et énergie
- Près de 400 mesures

Un projet partenarial

34 partenaires

- Le Canton
- Lausanne Région et Région Morges
- 5 schémas directeurs
- 26 communes

Le PALM 2016

- Etat d'avancement de la mise en œuvre du PALM 2007 et 2012
- Mise en conformité avec le cadre légal fédéral et le Plan directeur cantonal
- Consolidation et développement des stratégies sectorielles
- Elaboration de nouvelles mesures

Consultation publique

- Rapport 2016 et questionnaire de consultation disponible en ligne à l'adresse

www.lausanne-morges.ch

- Rapports papier disponibles dans les greffes des communes concernées et au guichet du Service du développement territorial
- Jusqu'au 30 octobre 2016

Le PALM, un outil pour accompagner la croissance tout en préservant notre qualité de vie

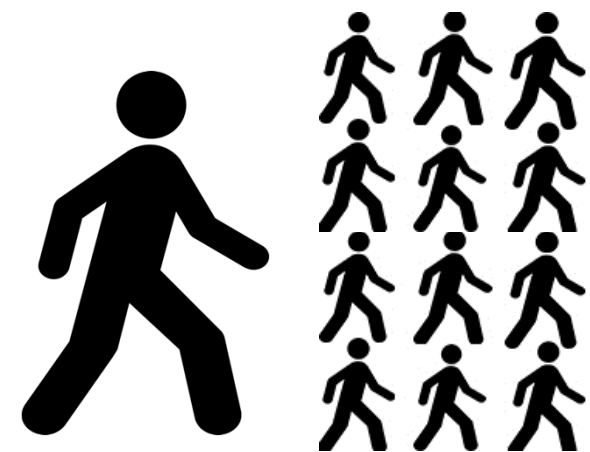
Mme Nuria Gorrite

Conseillère d'Etat

Co-présidente du comité de pilotage du PALM

Démographie: facteur-clé d'augmentation de la mobilité

- Boom de la démographie sur tout le territoire cantonal
 - 185'000 nouveaux habitants d'ici 2030
 - 1,04 million d'habitants en 2040, soit 2 fois plus qu'en 1970
- A l'échelle du PALM :
 - 80'000 nouveaux habitants d'ici 2030
- Essor de la demande en mobilité



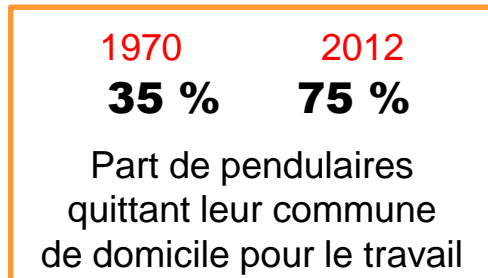
Garantir la mobilité pour favoriser la prospérité économique

- Poursuite d'une économie forte à l'horizon 2030
 - + 92'500 emplois dans le canton de Vaud (PDCn)
 - + 50'000 emplois dans le territoire du PALM
- Le PALM, un pôle majeur et dynamique pour l'emploi, la formation et les loisirs
- Une accessibilité performante à garantir



Améliorer la mobilité et faire face à l'enjeu des heures de pointe

- Forte augmentation du nombre de pendulaires



- Déplacements pendulaires dans l'agglomération
 - 65'000 pendulaires entrants
 - 62% en voiture
 - 36% en transports publics (2 fois plus qu'en 2000)
 - 93'000 pendulaires internes
 - 40% en voiture
 - 43% en transports publics

L'accessibilité: au service de la qualité de vie et de la prospérité

- Facteur clé de la qualité de vie
- Facteur clé de la compétitivité économique
 - 1000 frs investis dans les transports publics = 4'000 frs d'activité économique
 - La Suisse au 1^{er} rang mondial pour ses infrastructures (WEF 2016)
 - Vaud, le plus fort potentiel de croissance parmi les cantons romands (étude UBS)



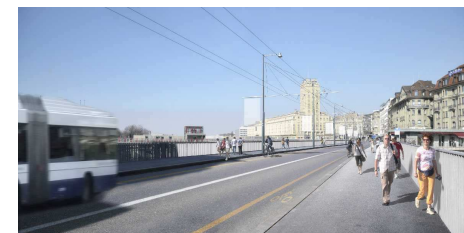
Le PALM, au carrefour des enjeux de mobilité

- Planifier les infrastructures de transports en même temps que les implantations de logements et d'emplois
- Densifier les transports publics au cœur de l'agglomération
- Développer les réseaux de mobilité douce
- Maîtriser le trafic automobile en conservant les voitures le plus longtemps possible sur l'autoroute
- Améliorer la cohabitation de tous les modes de transports au sein de l'agglomération



Chaîne de transports et mesures dans plusieurs domaines

- Complémentarité entre les modes et actions à toutes les échelles
- PALM 2016: 128 mesures infrastructurelles de mobilité au service de tous les Vaudois et au bénéfice de la qualité de vie
 - 2^e étape du m3 jusqu'à la Blécherette et tiroir de rebroussement pour le m2
 - Nouvelle étape pour les BHNS
 - Aménagements pour fluidifier la circulation des bus urbains
 - Mobilité douce : 39 mesures prioritaires pour un grand effet sur l'ensemble de l'agglomération



Une planification coordonnée et un engagement collectif

- Engagement collectif en réponse à des besoins individuels
- Vision commune
- Calendriers concertés
- Financements conjoints



Le PALM vu par Maximilien Anhorn



Présentations thématiques

Claudine Wyssa

Grégoire Junod

Gil Reichen

Jean-Pierre Sueur

Pierre-Yves Gruaz

Pierre Imhof

Urbanisation

Pierre Imhof

Chef du Service du développement territorial (SDT)

Sites stratégiques



Centralités principales : les villes-centre



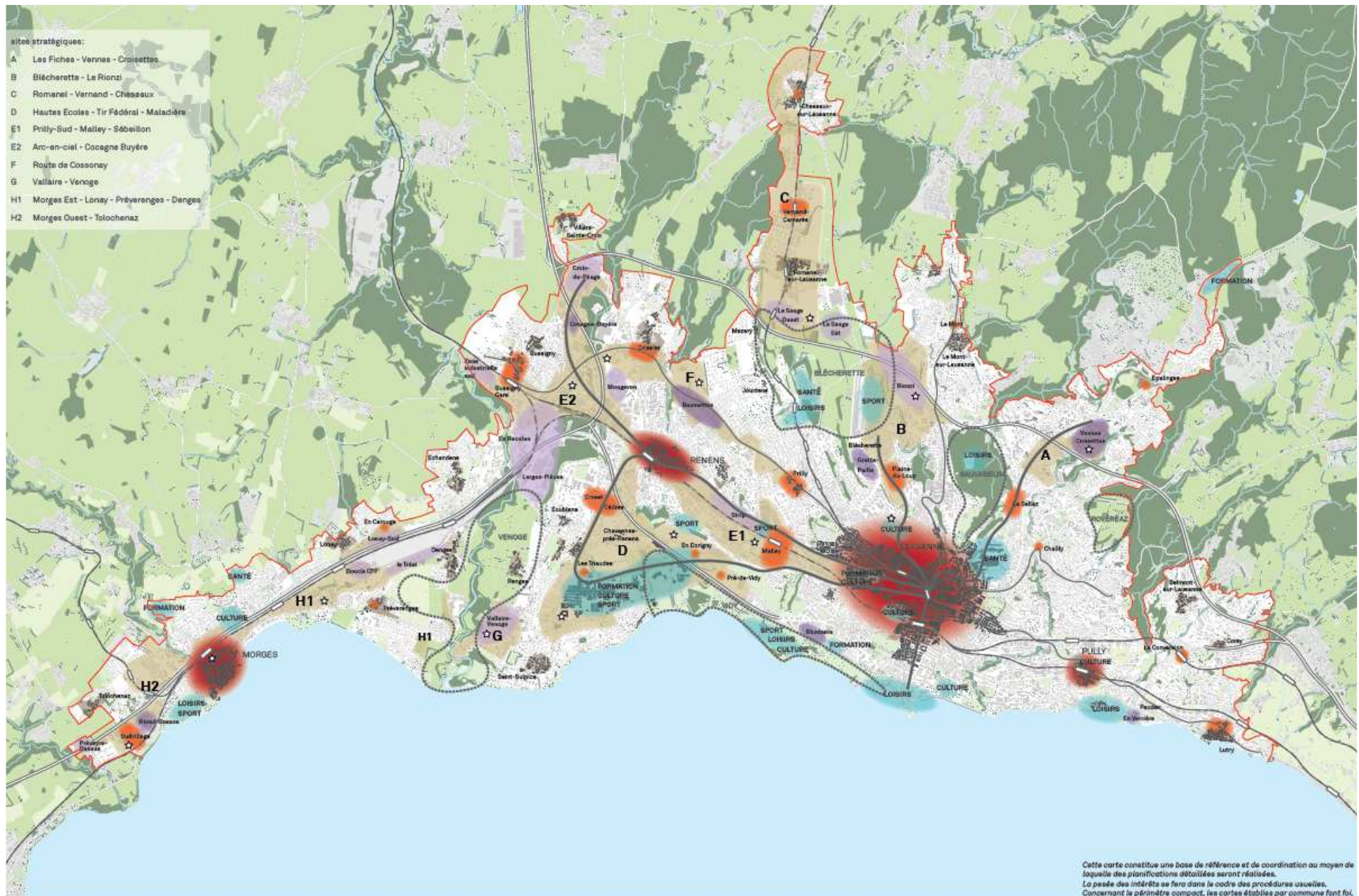
Lausanne

Morges

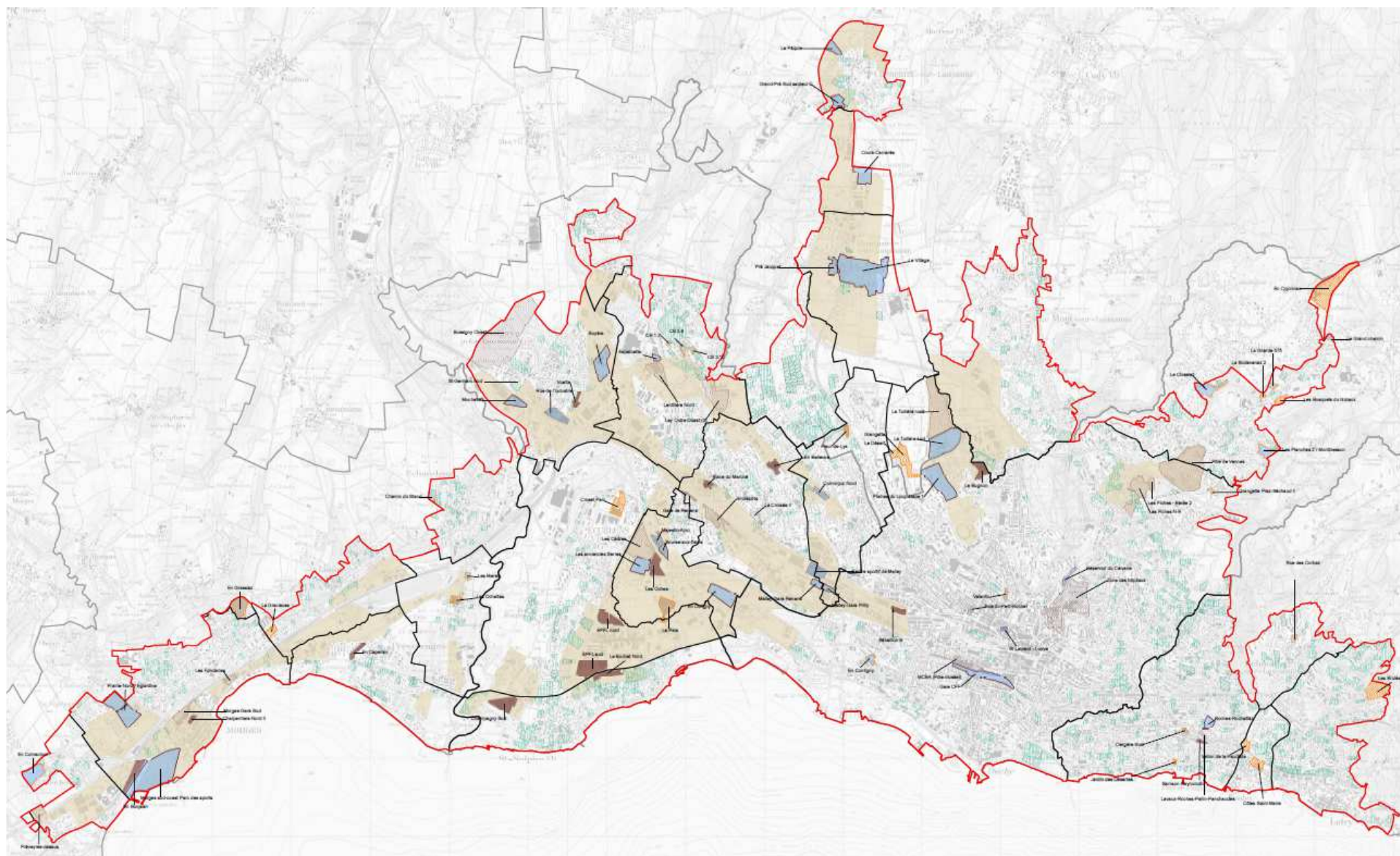
Renens

Pully

Armature urbaine structurante



Potentiel incompressible : 54'500 nouveaux habitants



densification + réserves + mesures réalisées et engagées

Des projets communaux et intercommunaux d'envergure



Le plan directeur localisé intercommunal de Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne

Jean-Pierre Sueur

Syndic du Mont-sur-Lausanne

Président du schéma directeur du Nord lausannois

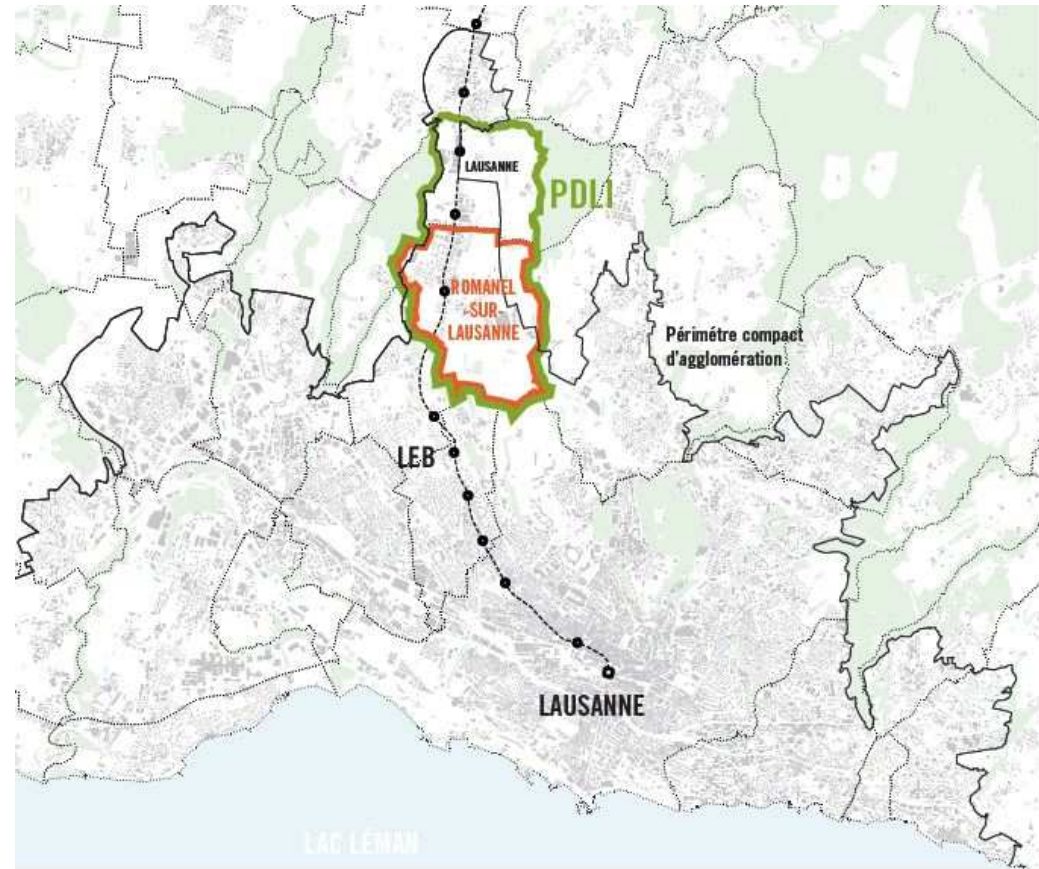
Pourquoi un PDL, pourquoi ici ?

- Le Plan directeur localisé intercommunal : un outil d'aménagement
- Un projet situé au cœur du site stratégique C du PALM, dans le Nord lausannois
- Un territoire complexe et hétérogène
- Des réflexions urbanistiques depuis 2004
- Un objectif: constituer une entité urbaine intercommunale homogène autour de deux polarités (Romanel-Centre et Vernand-Camarès)



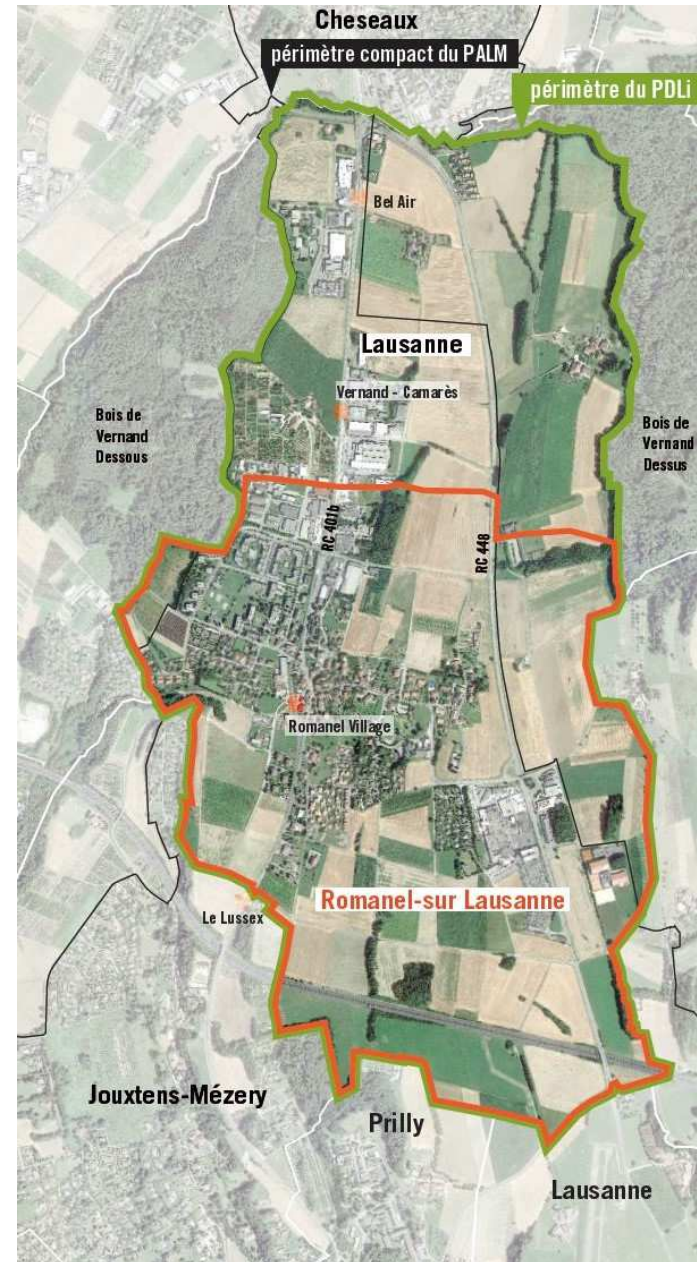
Un site stratégique

- Un territoire de 295 hectares sur les communes de Lausanne et Romanel-sur-Lausanne
- Situé à moins de 6 km du centre-ville de Lausanne



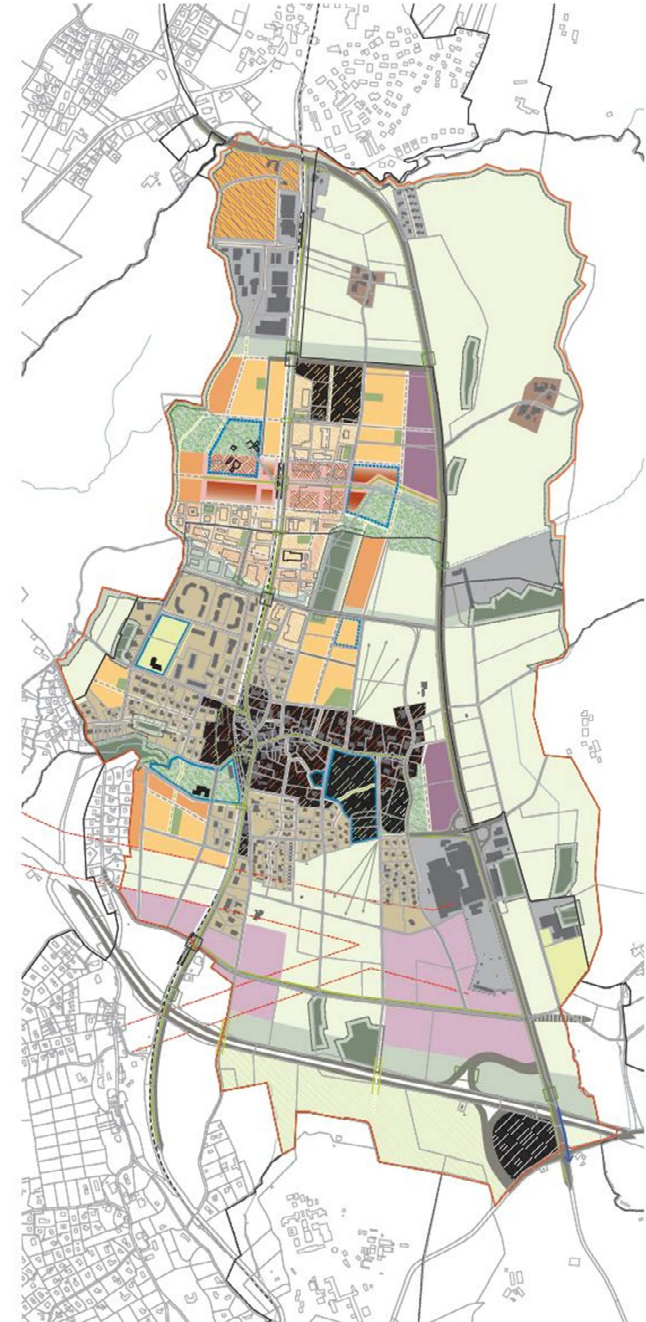
Une excellente desserte

- Desserte en transports publics
 - La « ligne verte » (LEB)
 - Projet de ligne de bus entre le terminus du M3 et Cheseaux
- Desserte routière
 - Deux axes routiers longitudinaux
 - Accroche directe sur la future jonction autoroutière de la Blécherette



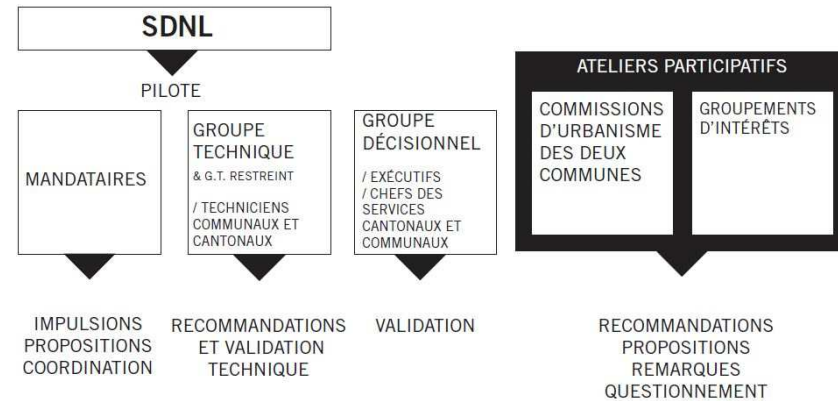
Une urbanisation ambitieuse

- 11'000 habitants
- Valorisation des entités paysagères existantes
- Périmètres urbains aux ambiances différenciées et complémentaires
 - Habitat traditionnel
 - Habitat paysager
 - Cœurs de centralités spécialement denses et mixtes



Un projet partenarial et participatif

- Processus partenarial et intercommunal piloté par le SDNL depuis décembre 2013
- Ateliers participatifs réunissant population, commissions d'urbanisme des communes territoriales et différents groupes d'intérêt, qui ont permis à tous les acteurs de s'appropriier le projet
- Adoption par les deux Conseils communaux prévue courant 2017



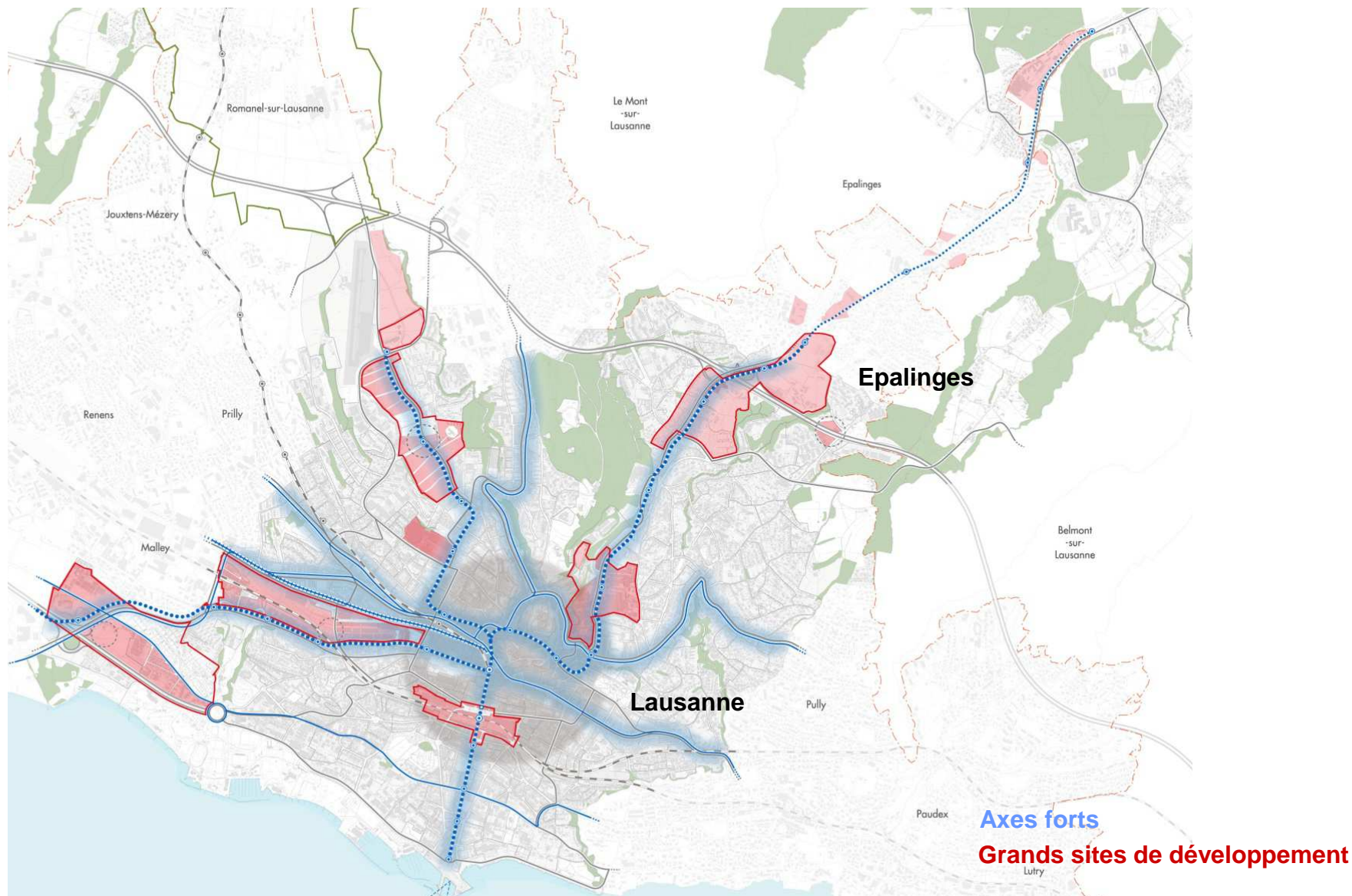
Coordination entre urbanisation et mobilité: le quartier des Plaines-du-Loup

Grégoire Junod

Syndic de Lausanne

Président du schéma directeur Centre Lausanne

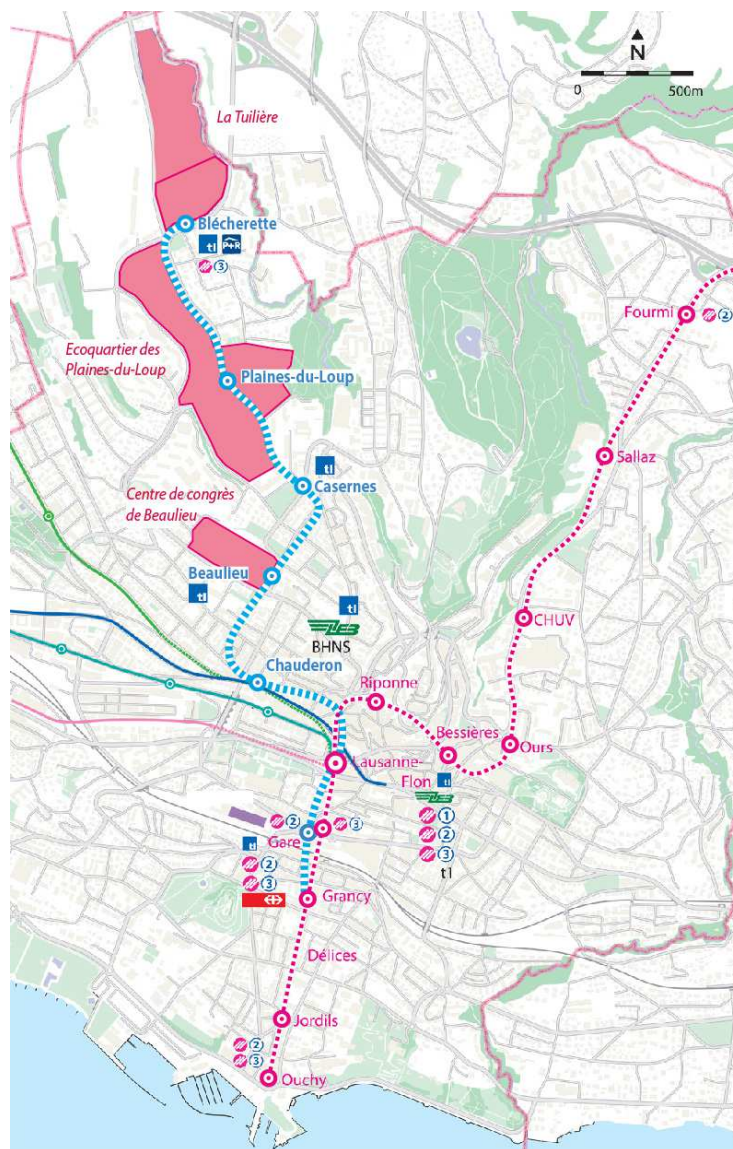
SDCL : axes forts et grands sites de développement



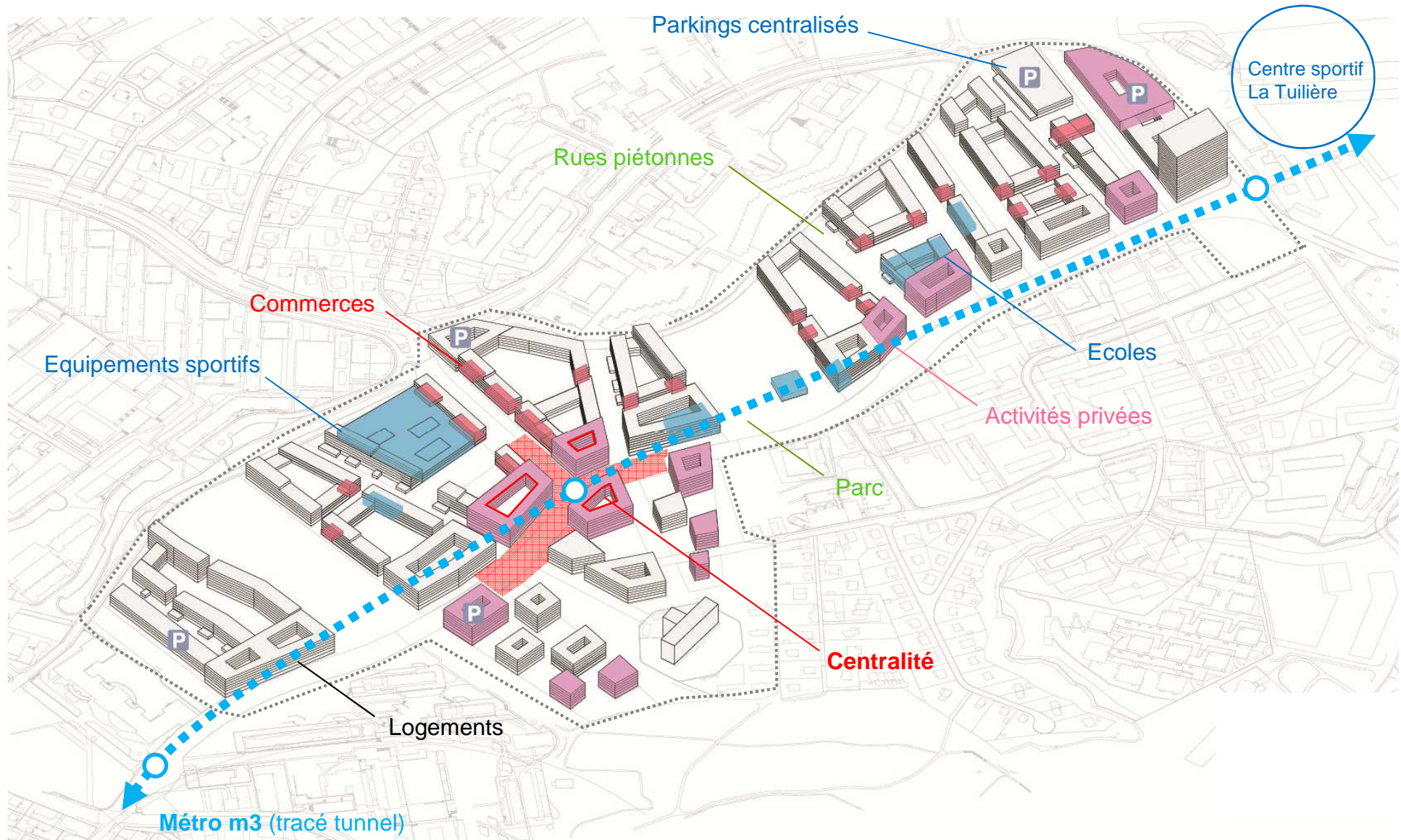
Un nouveau métro desservant le nord de Lausanne et au-delà

m3 - étape 2
Flon – Blécherette
> PALM 2016

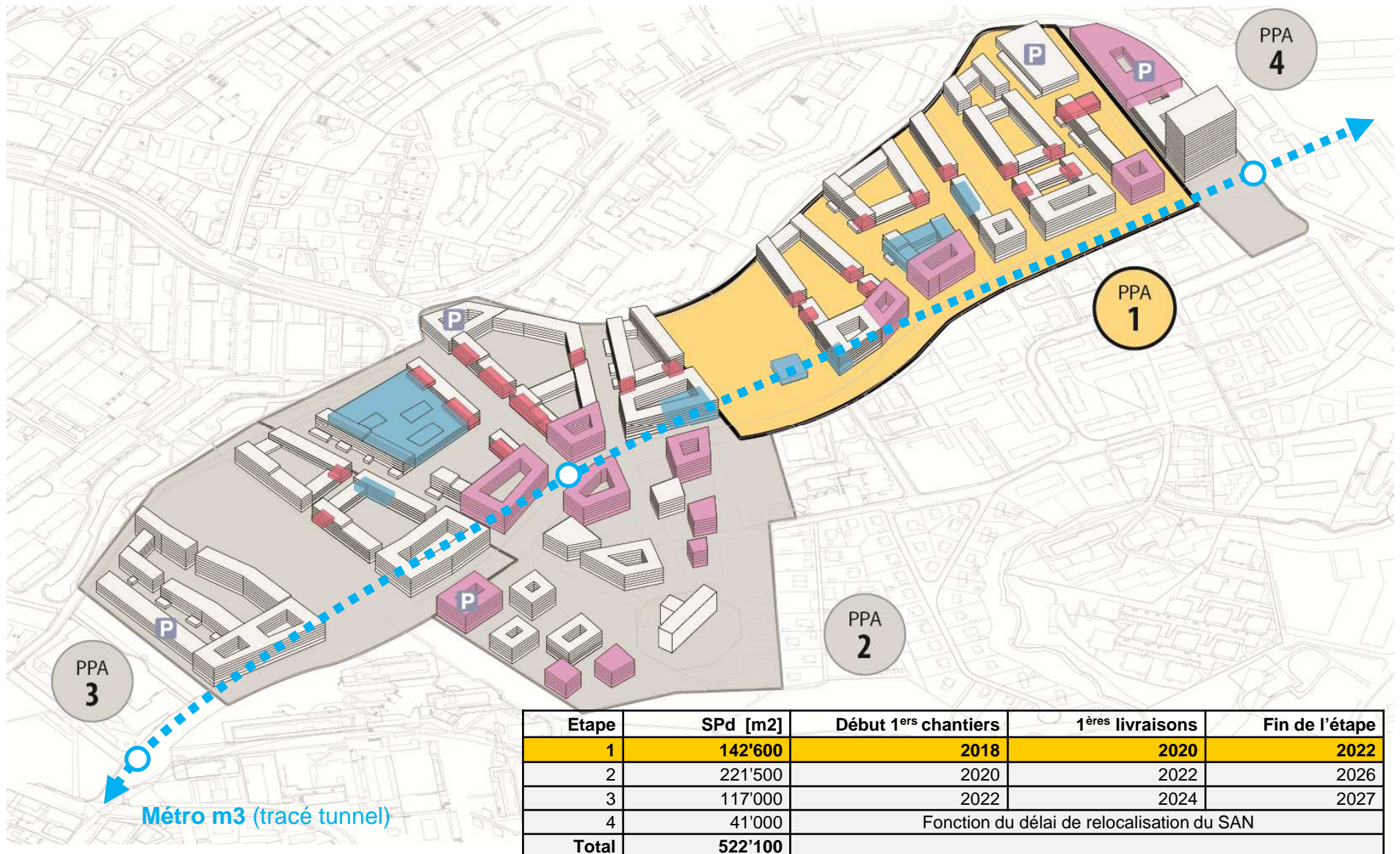
m3 - étape 1
Grancy - Flon
> PALM 2012



Projet Métamorphose : coordonner métro et écoquartier



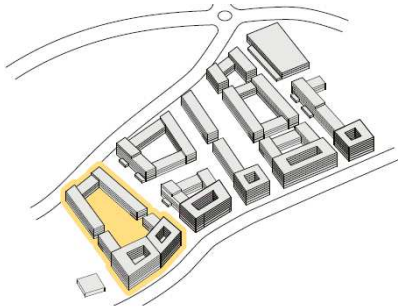
Un plan directeur localisé pour une vision globale



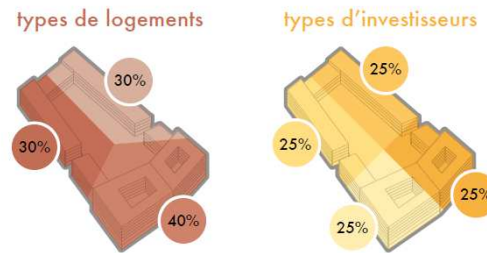
Jusqu'à la mise en œuvre, respect des objectifs de base

Pour la mise en œuvre :

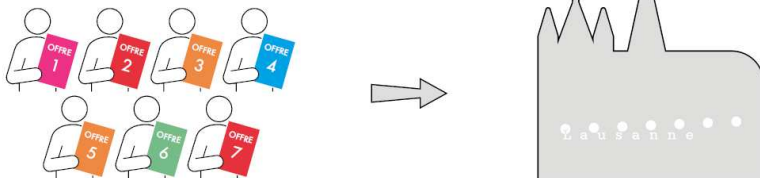
1. Pièce urbaines



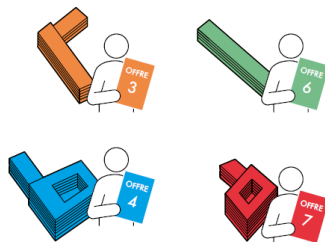
2. Principes d'attribution des lots



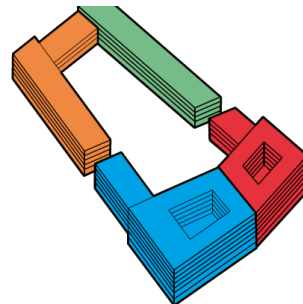
3. Appel d'offres à investisseurs



4. Attribution des lots



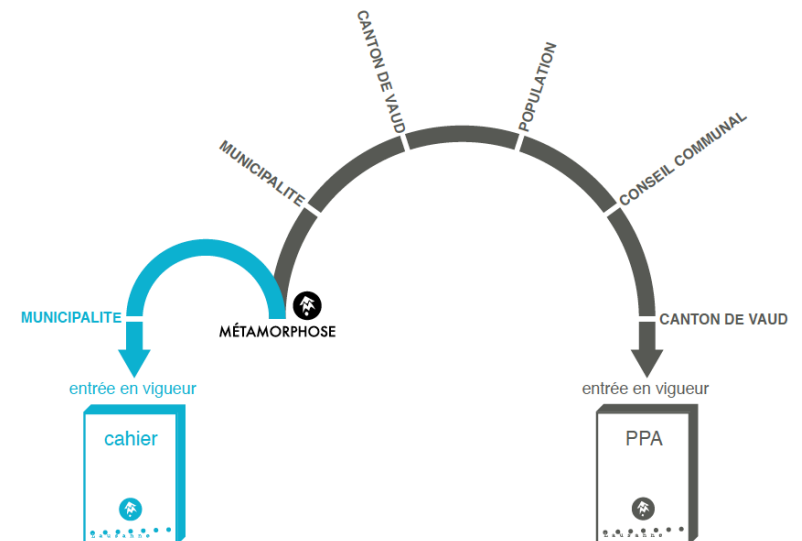
5. Projets d'architecture



Outils accompagnant l'affectation :

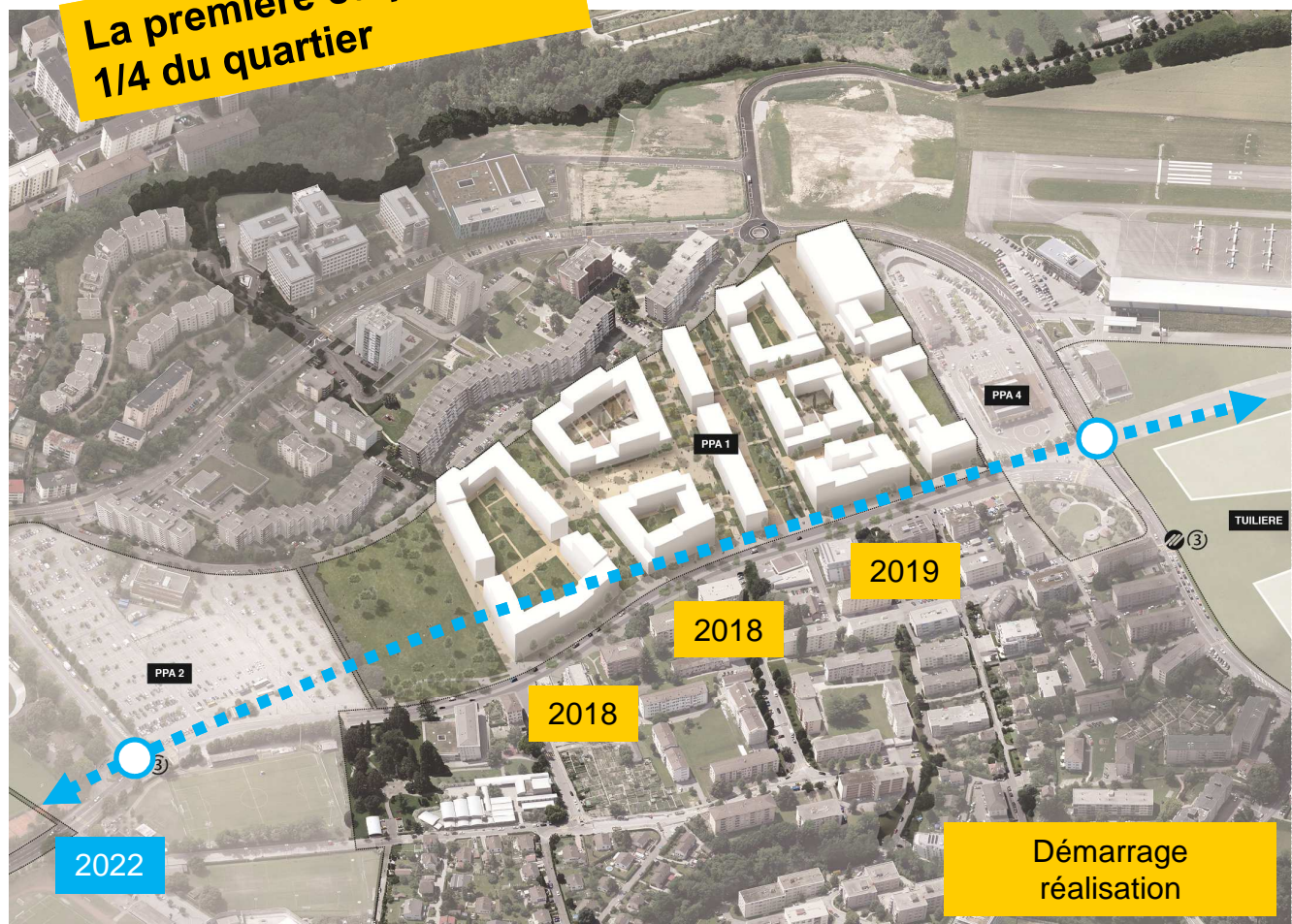
Cahier des principes d'aménagement

- Garantie de la substance du projet d'ensemble
- Outil de compétence municipale
- Application assurée par une commission
- Caractère contractuellement contraignant
- Intégration dans les DDP



Première étape en cours de concrétisation

La première étape, c'est
1/4 du quartier



- 915 logements, 24'500 m² d'activités privées et de commerces, 8'400 m² d'équipements publics et parapublics
- 2'200 habitants et environ 1'100 emplois
- 1 parking centralisé de 700 places
- 1 école de 18 classes, une double salle de gymnastique
- Une nouvelle maison de quartier pour le nord Lausannois
- Un parc public urbain....



Plus d'informations sur www.lausanne.ch/metamorphose

Exposition « **Les premiers investisseurs** »

du 5 au 22 octobre 2016, Lausanne, Arches du Grand-Pont

L'accessibilité multimodale et les réseaux de mobilité complémentaires

Pierre-Yves Gruaz

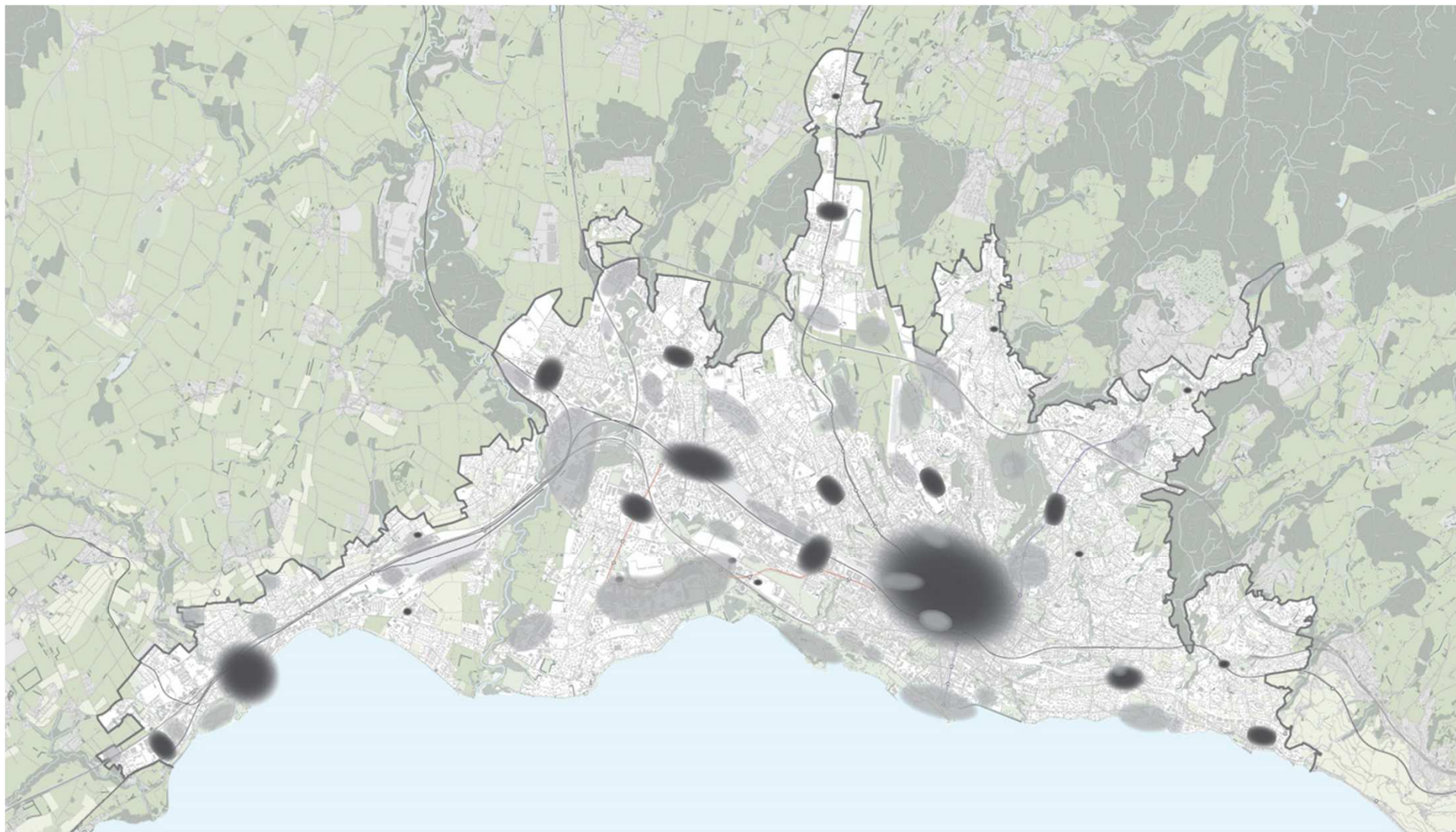
Directeur général de la mobilité et des routes (DGMR)

Stratégie de mobilité du PALM

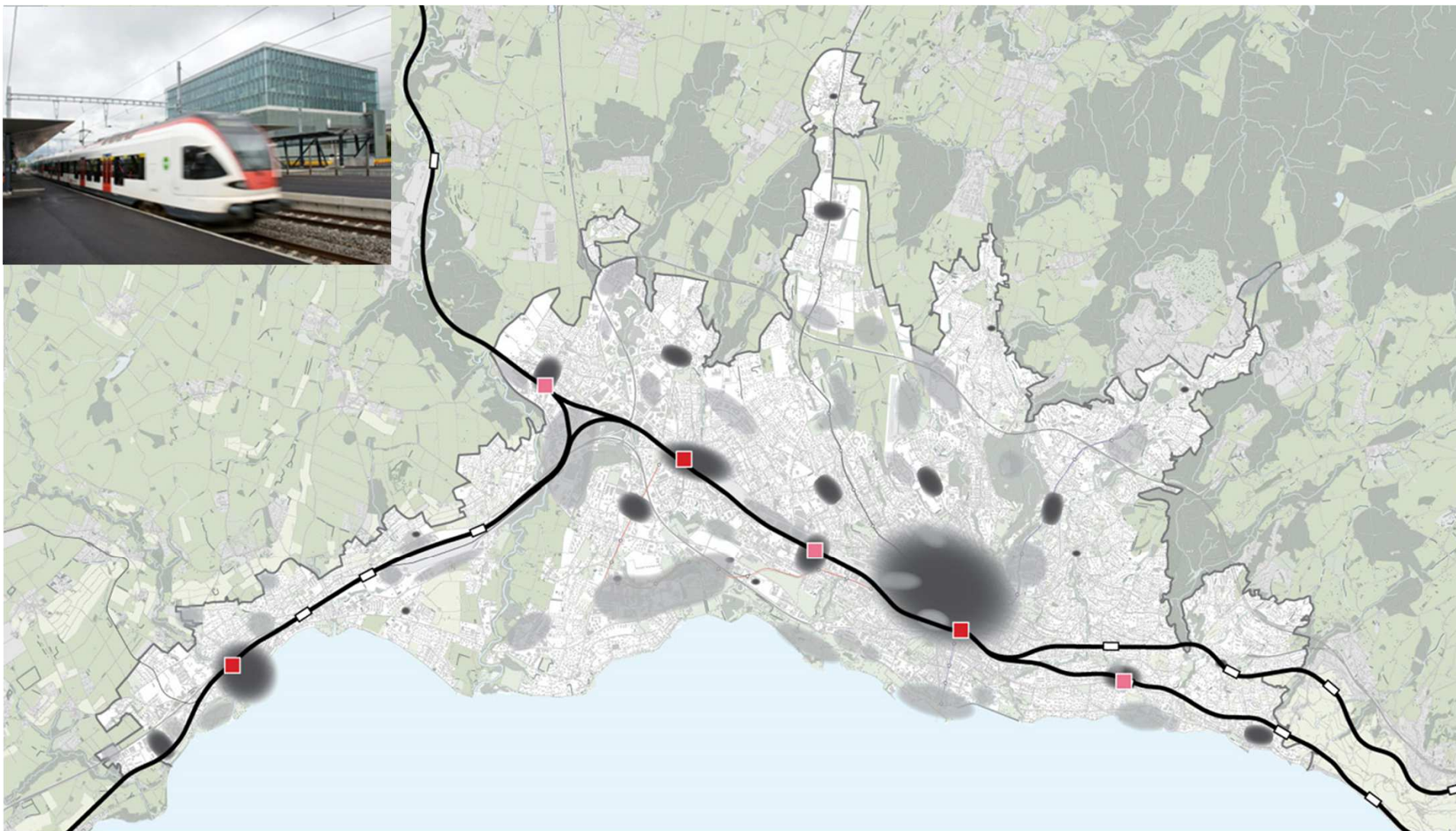
- Construite autour d'une vision multimodale
- S'appuyant sur les infrastructures nationales
- Ajustée aux différentes échelles



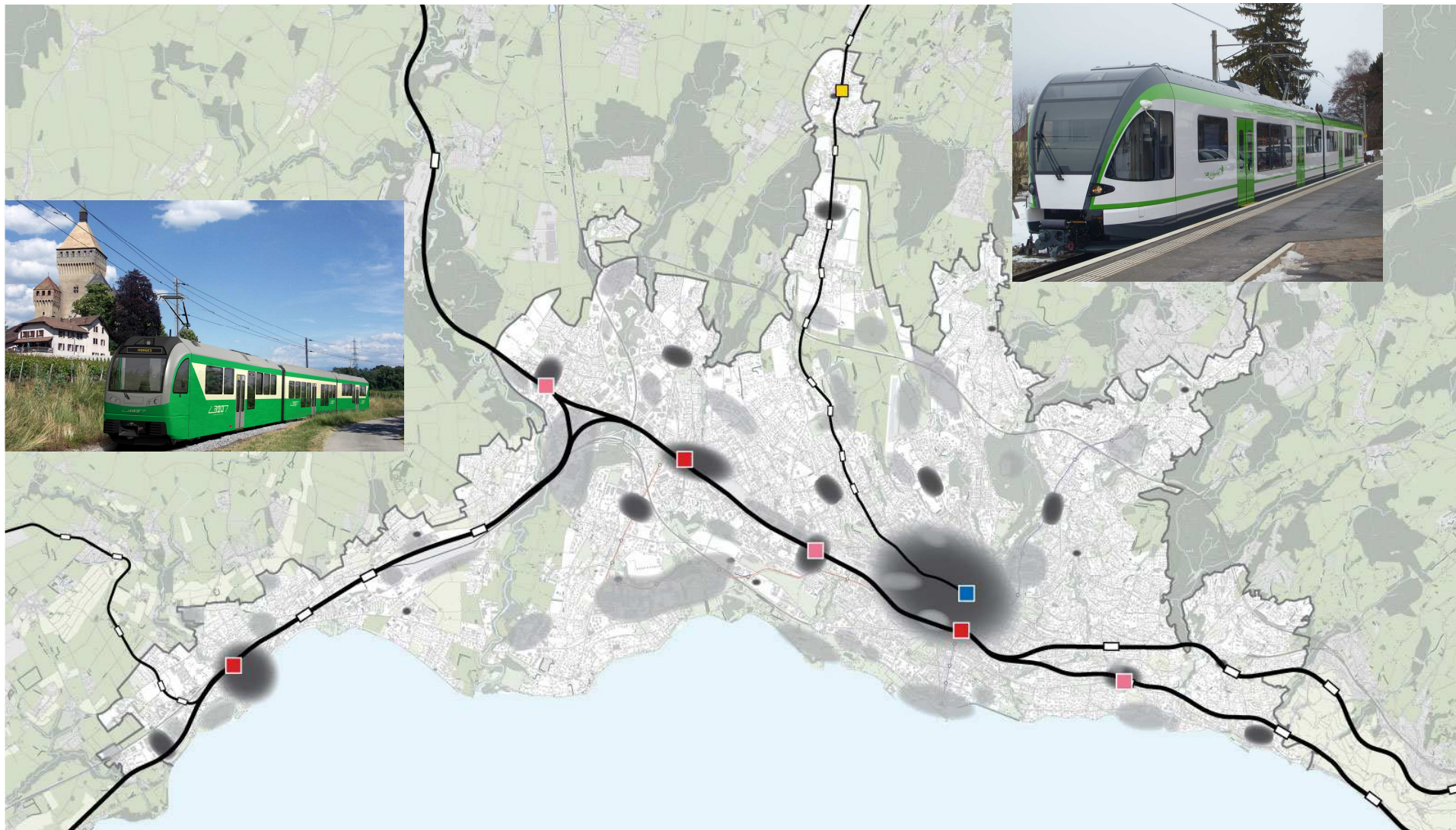
Accessibilité en transports publics améliorée à toutes les échelles



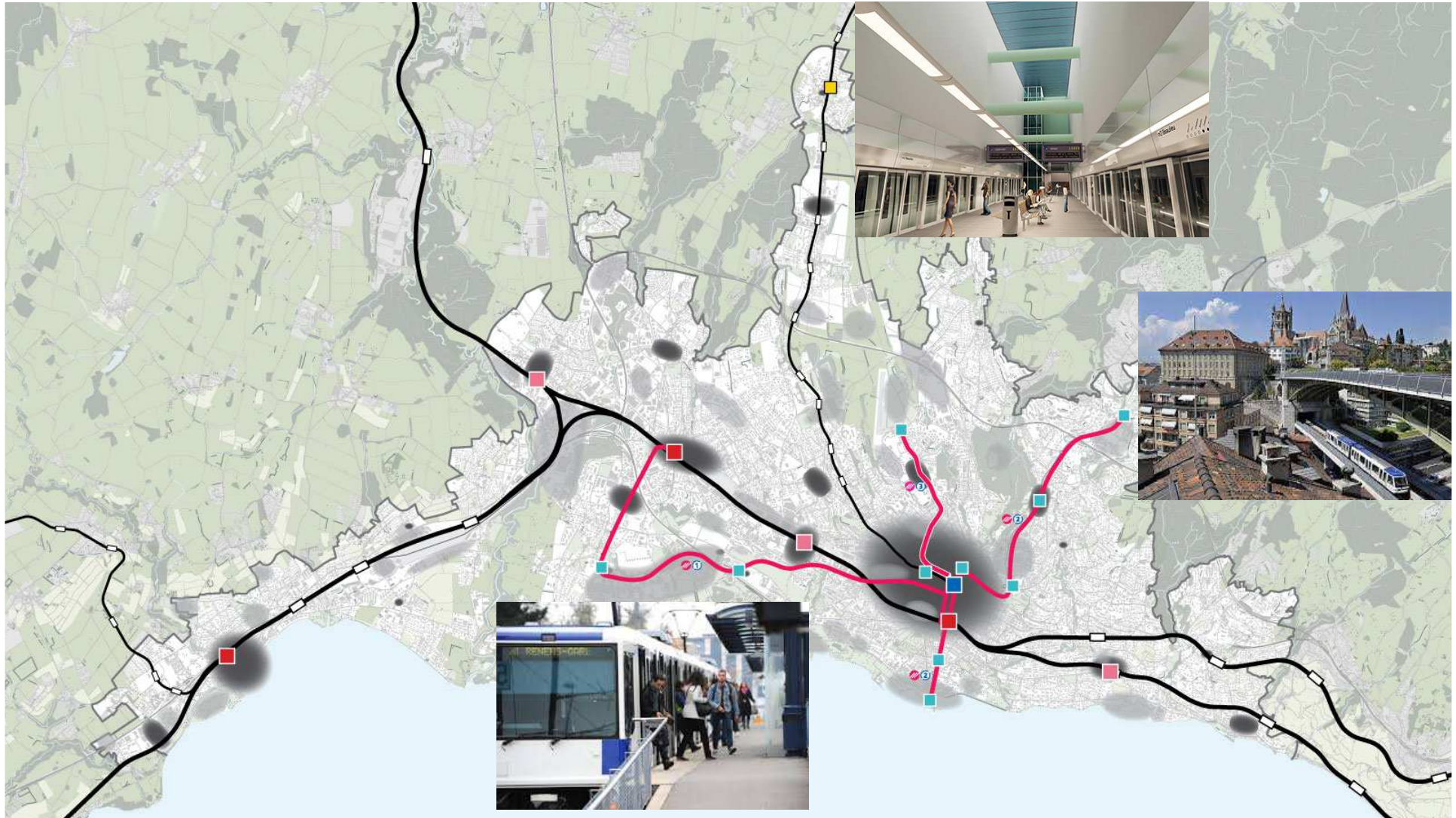
Accessibilité TP améliorée : réseau CFF, trains grandes lignes, RER Vaud



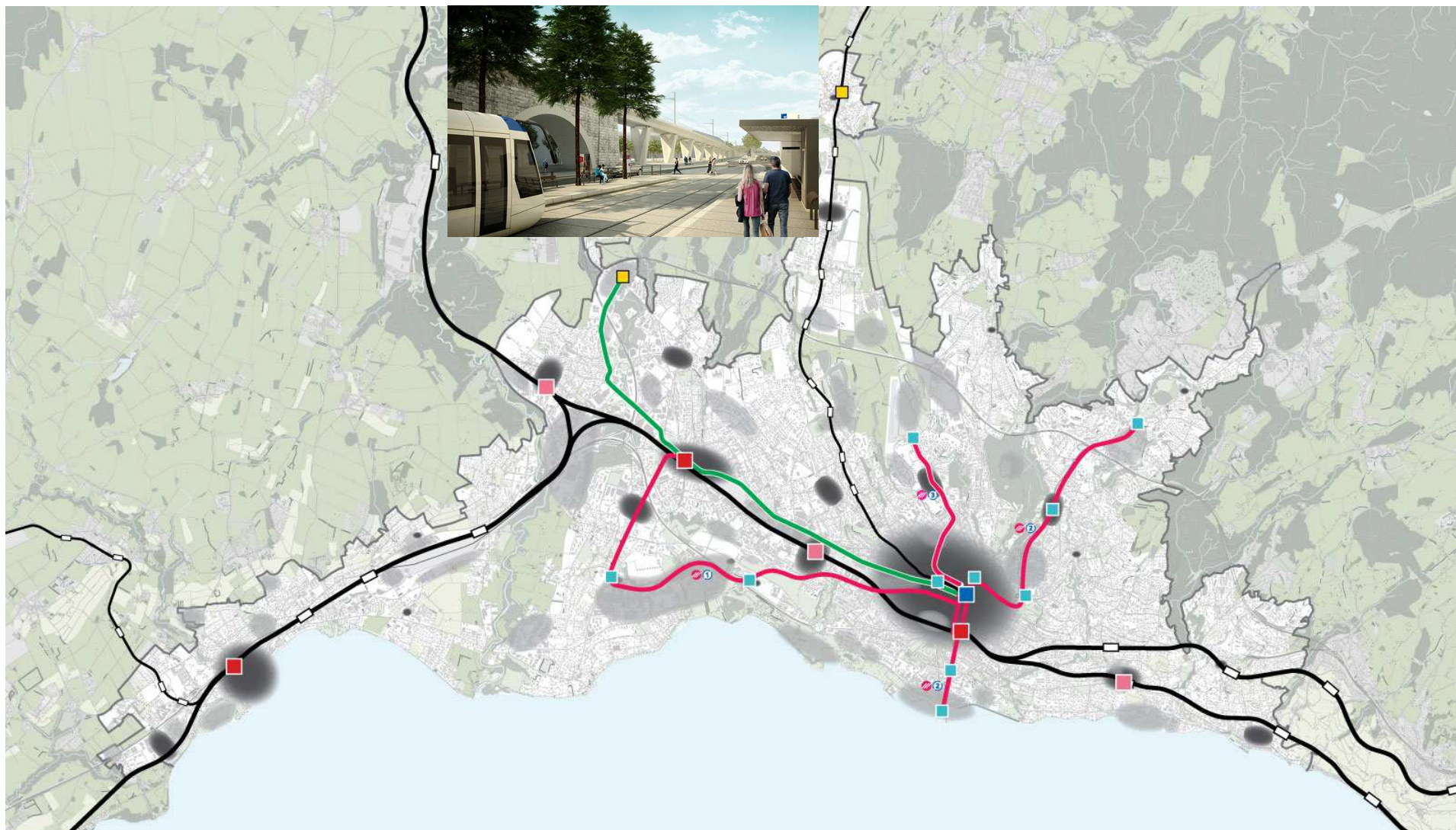
Accessibilité TP améliorée : les trains régionaux



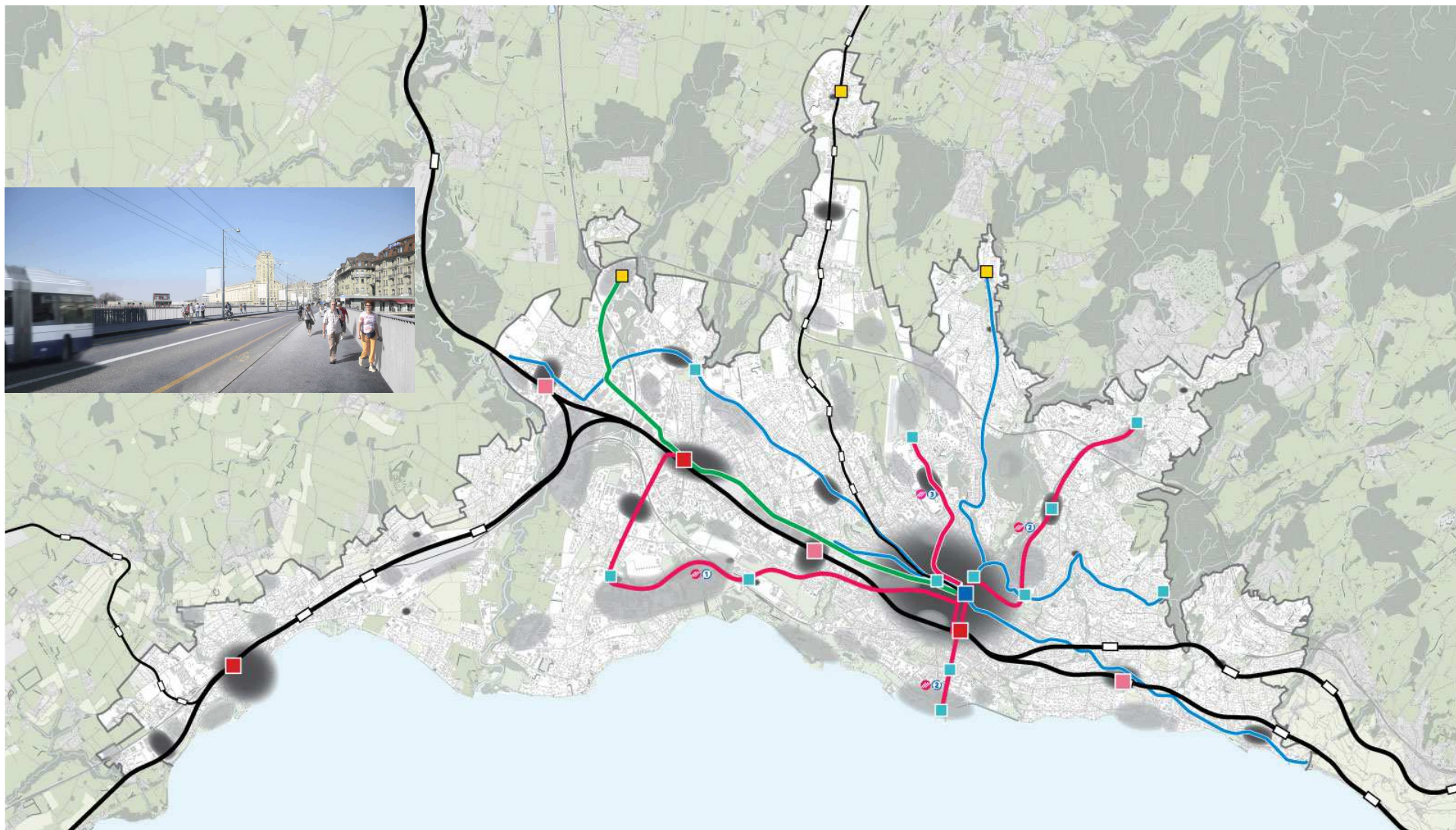
Accessibilité TP améliorée : les axes forts (métros)



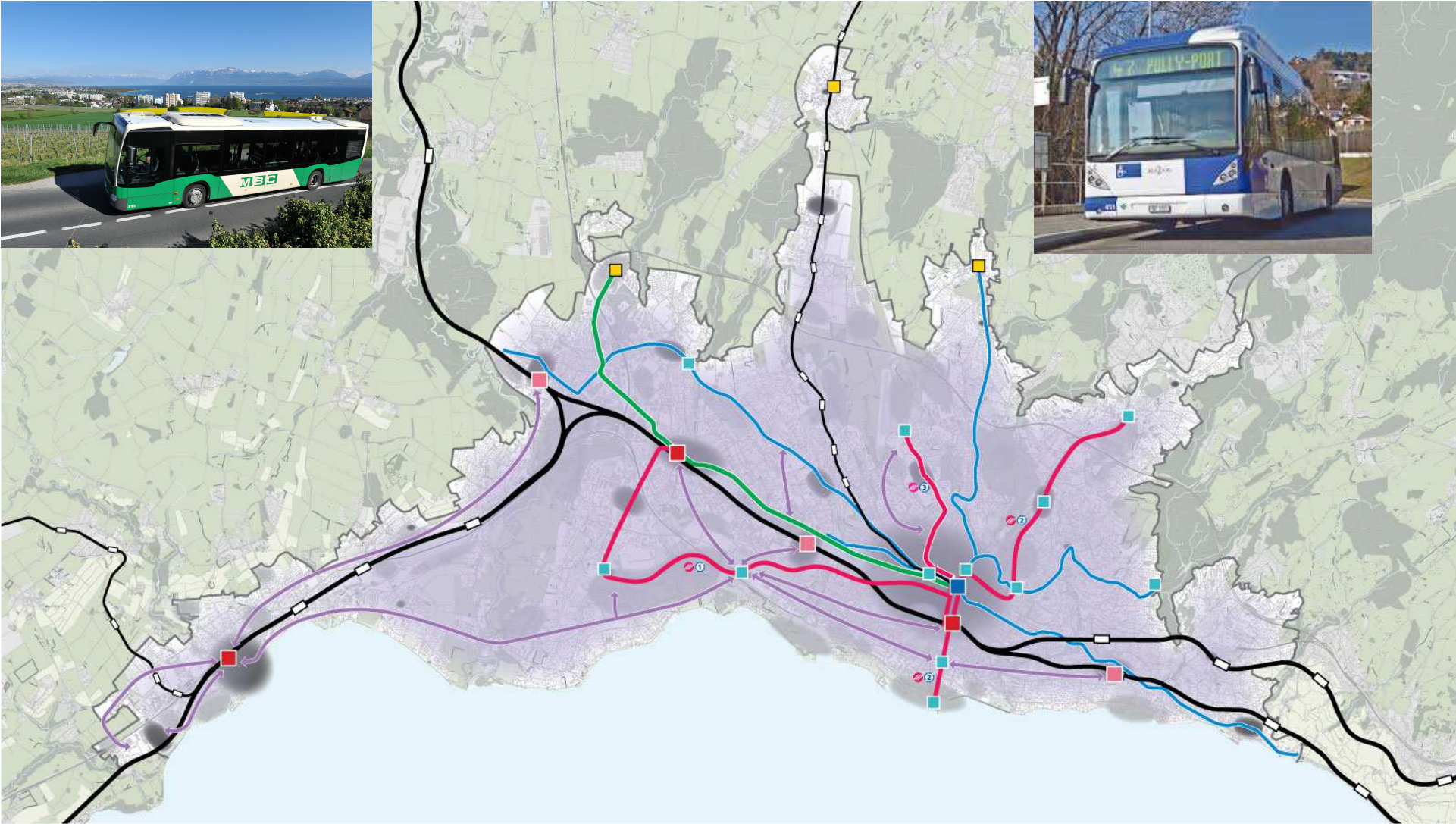
Accessibilité TP améliorée: les axes forts (tram)



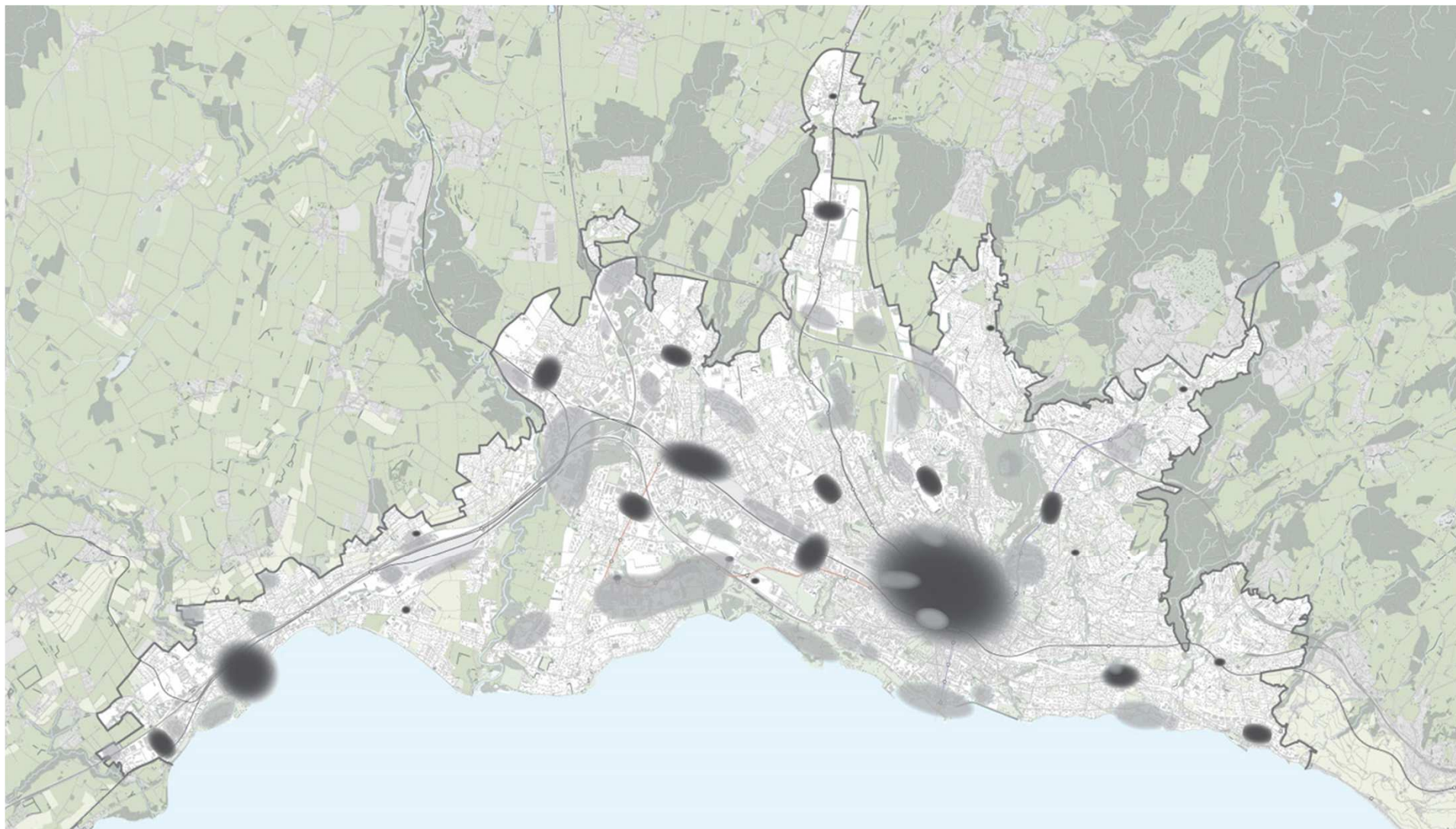
Accessibilité TP améliorée: les axes forts (BHNS)



Accessibilité TP améliorée: réseaux de bus urbains



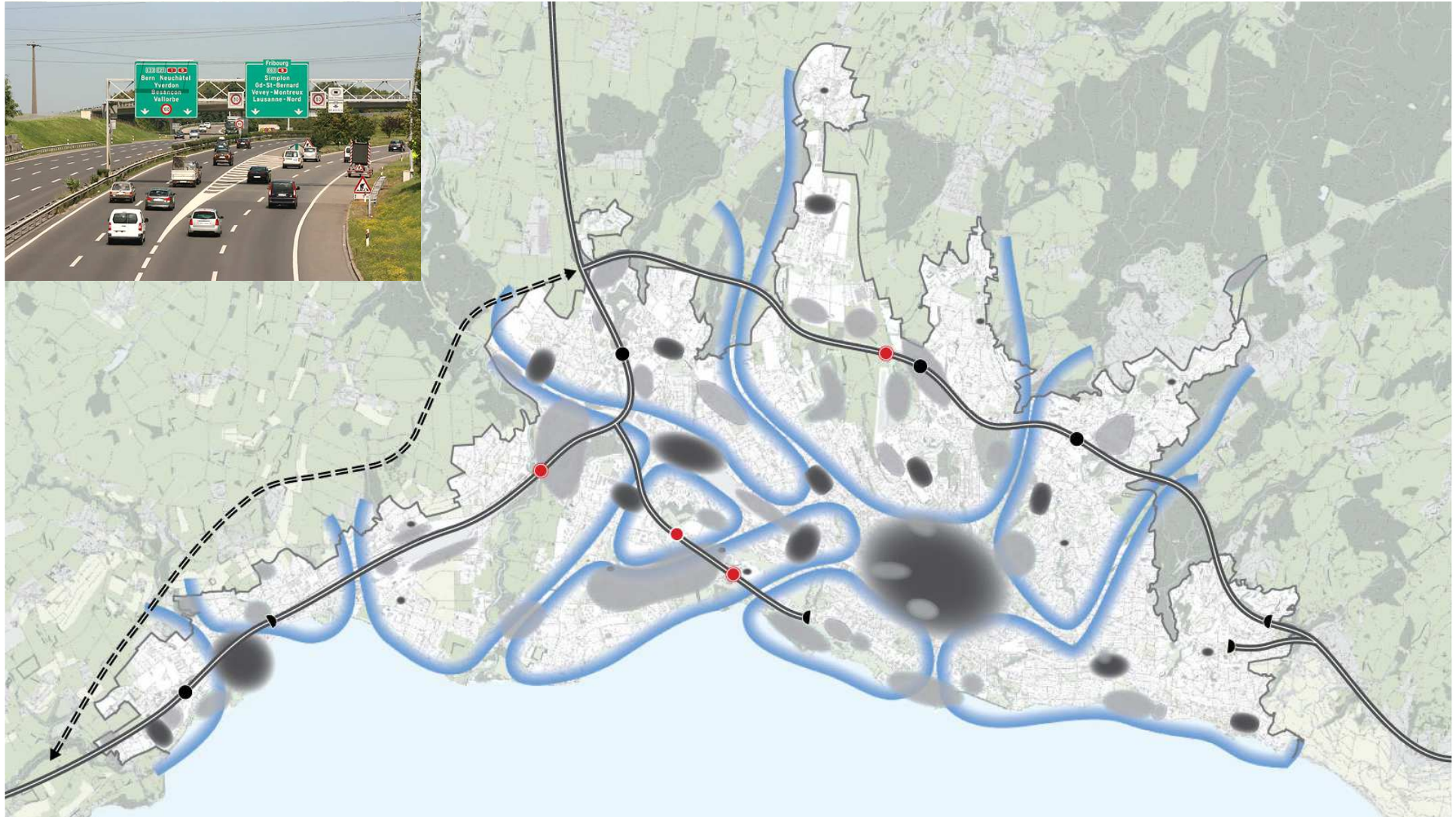
Réseau routier hiérarchisé



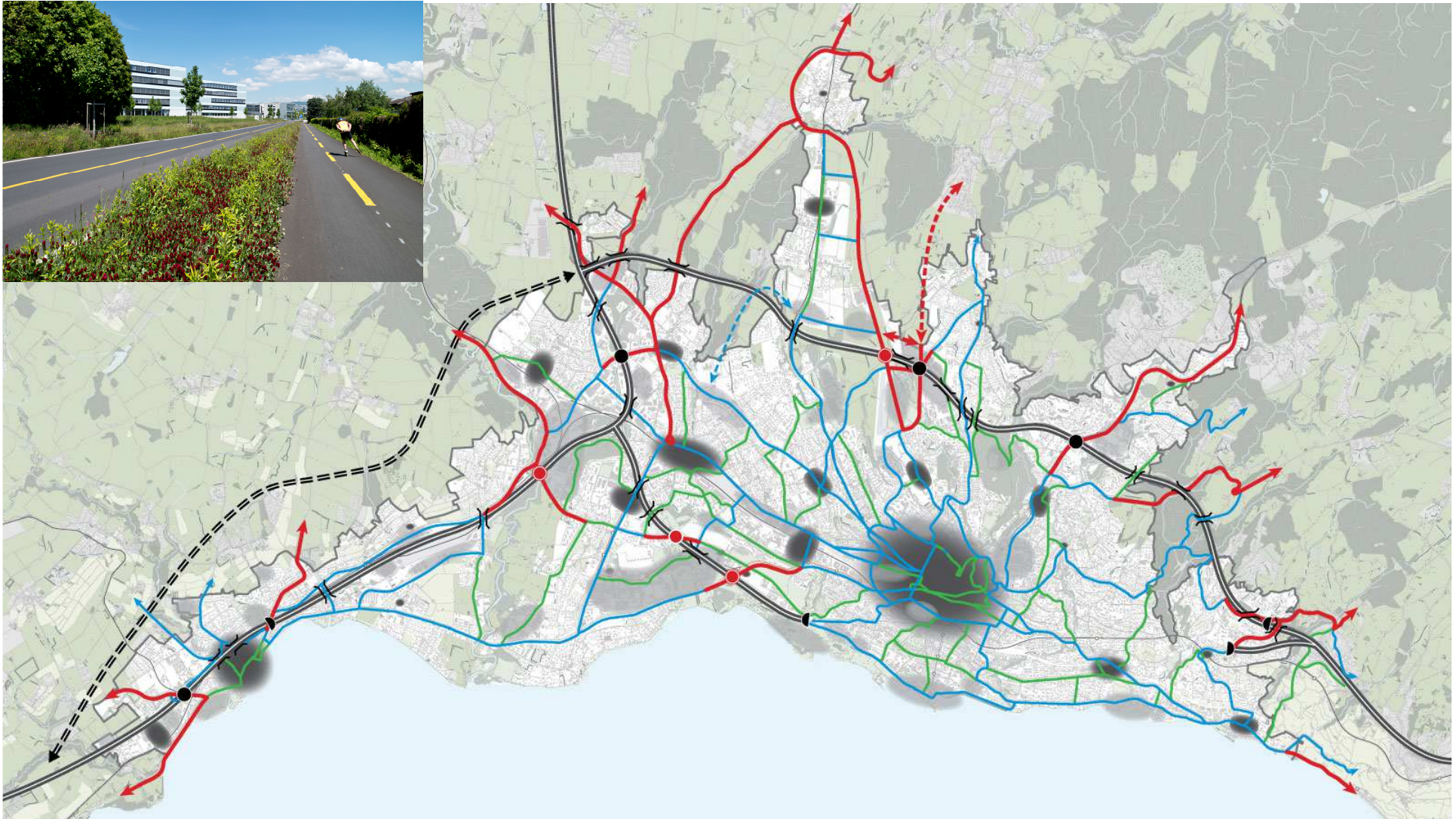
Complémentarité entre réseaux autoroutier et d'agglomération



Réseau routier hiérarchisé, requalifié et relié à l'autoroute



Réseau routier hiérarchisé dans l'agglomération



Réseau routier réaménagé et partagé pour tous les modes

- Intégrer la qualité aux projets d'aménagements
- Donner une place à tous les usagers de la route
- Sécuriser et fluidifier les déplacements



Réseaux de mobilité douce: continuité et sécurité



De la planification à la réalisation



Les axes forts (AFTPU) Le projet de tram dans l'Ouest lausannois

Claudine Wyssa

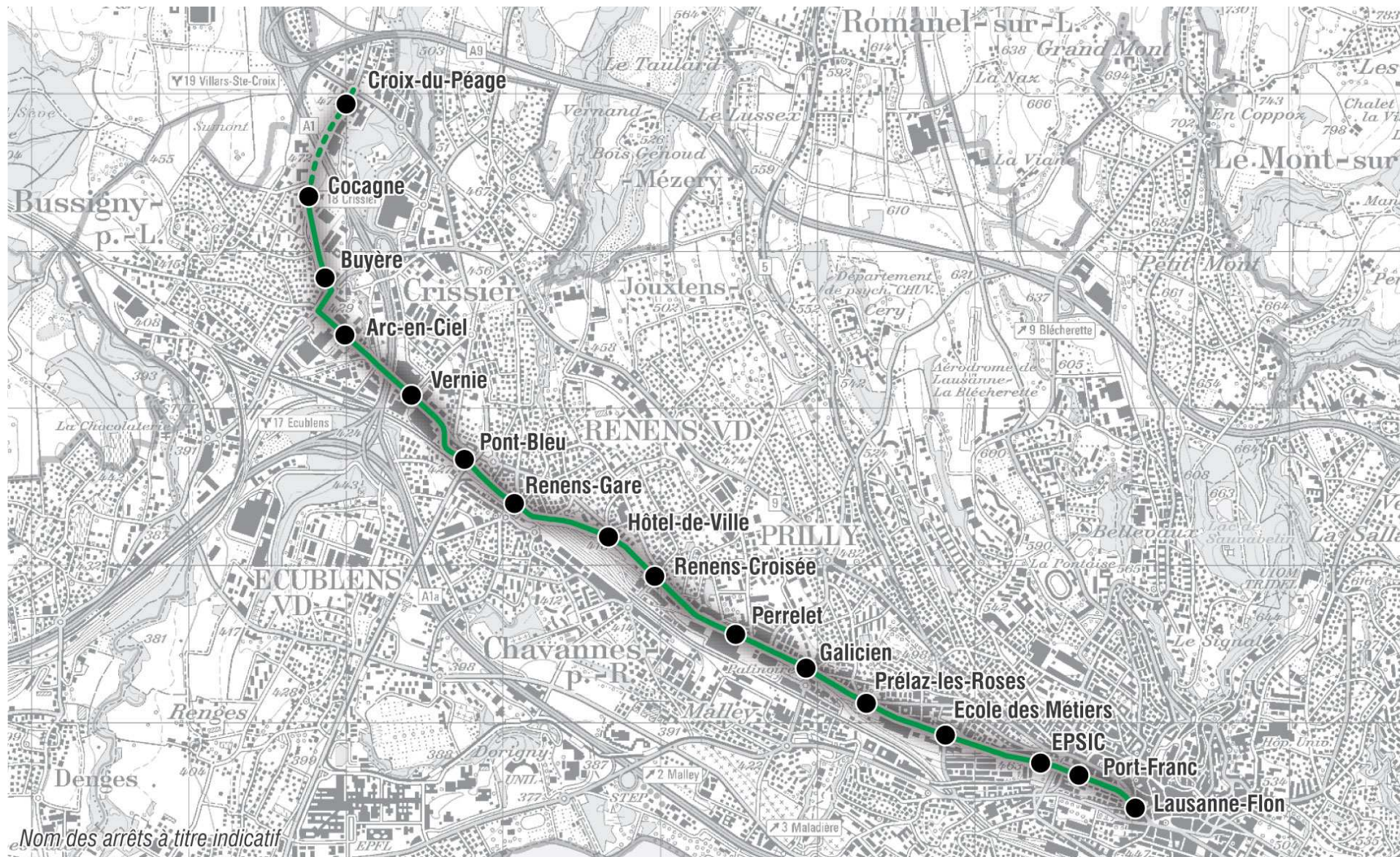
Syndique de Bussigny

Présidente de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois

Des axes forts pour optimiser la desserte de l'agglomération



Le tram, moteur du développement urbain



Première étape : Lausanne-Flon – Renens-Gare



Deuxième étape : Renens-Gare – Bussigny/Villars-Ste-Croix

Vernie



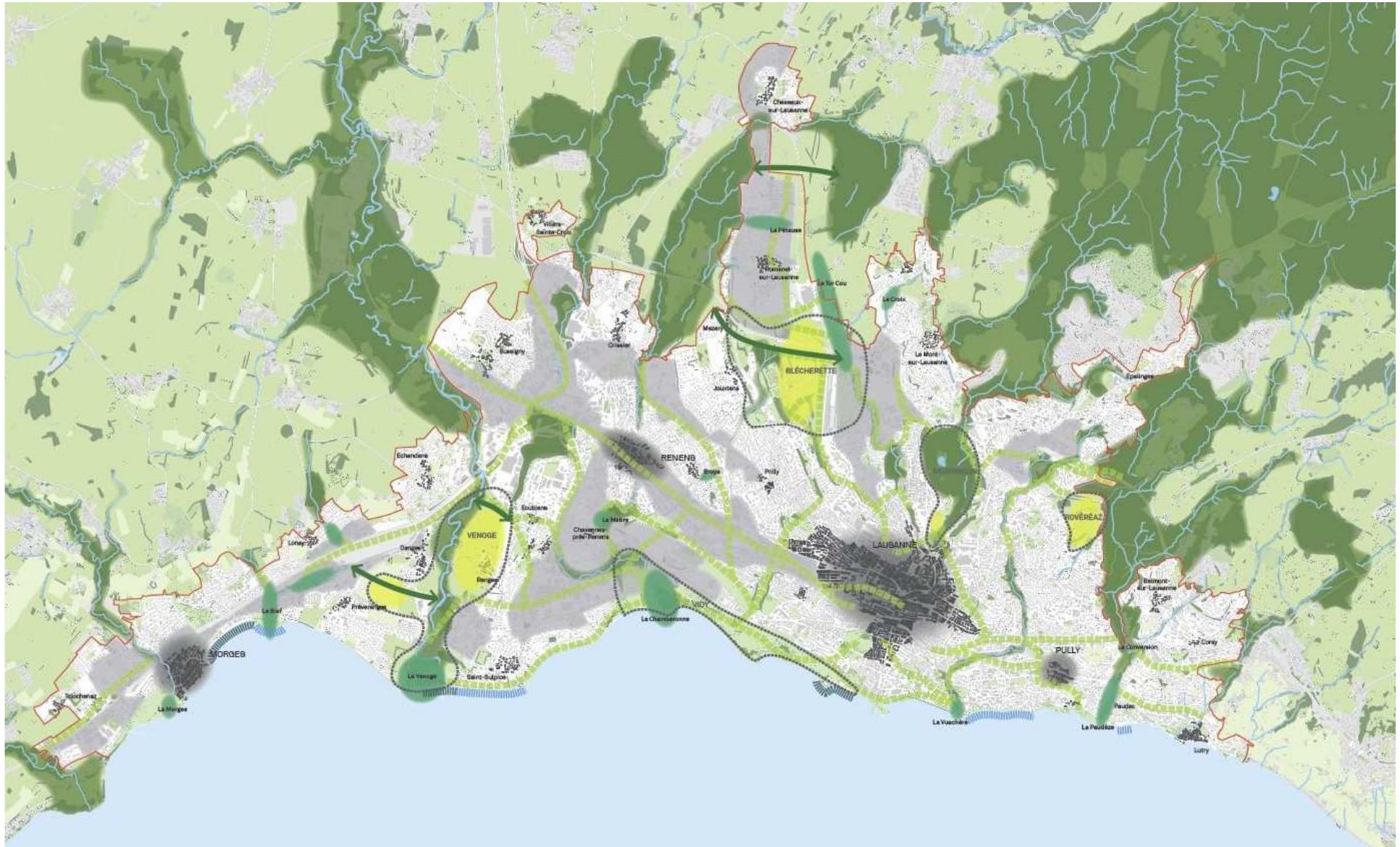
Environnement- énergie et paysage à l'échelle du PALM

Gil Reichen

Syndic de Pully

Président du schéma directeur de l'Est lausannois

Environnement et énergie



Environnement et énergie

Trois axes complémentaires:

- Renforcement de la qualité biologique
- Limitation des atteintes à l'environnement et maîtrise des risques
- Exploitation optimale et durable des ressources

La stratégie est

- Concrétisée dans le « Guide environnemental »
- Composée d'études, de mesures et de recommandations

Paysage



Paysage

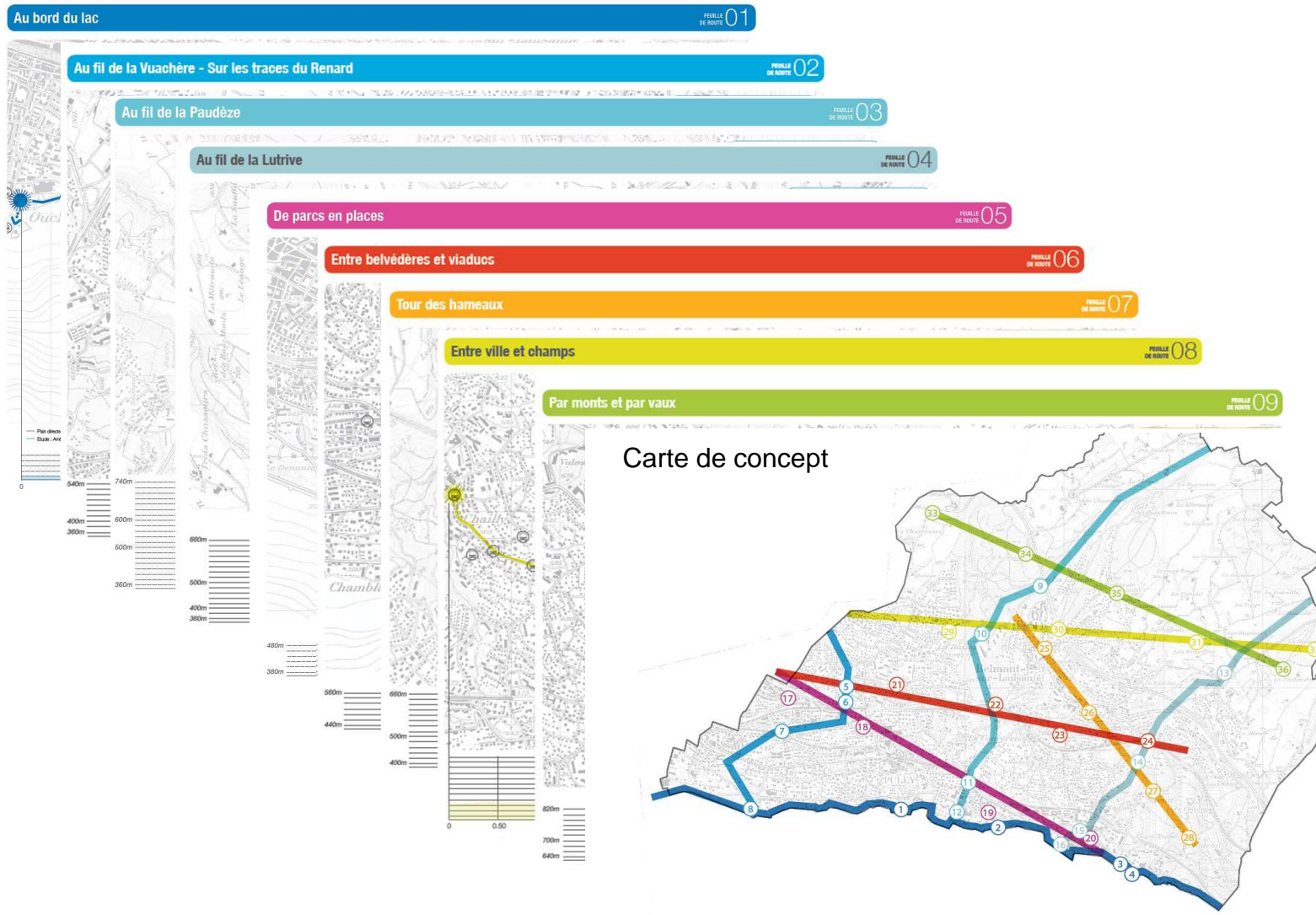
Objectifs :

- Maintenir, renforcer et compléter la structure paysagère du PALM 2012
- Préserver et accroître les valeurs d'image, d'usage et de contemplation

5 mesures paysagères :

- Interventions multiples au sein des parcs d'agglomération (Venoge, Vidy, Blécherette, Sauvabelin et Rovéréaz)

La stratégie d'évolution du paysage de l'Est lausannois





**La consultation
publique
du PALM 2016**

Consultation publique

- Rapport 2016 et questionnaire de consultation disponibles en ligne à l'adresse

www.lausanne-morges.ch

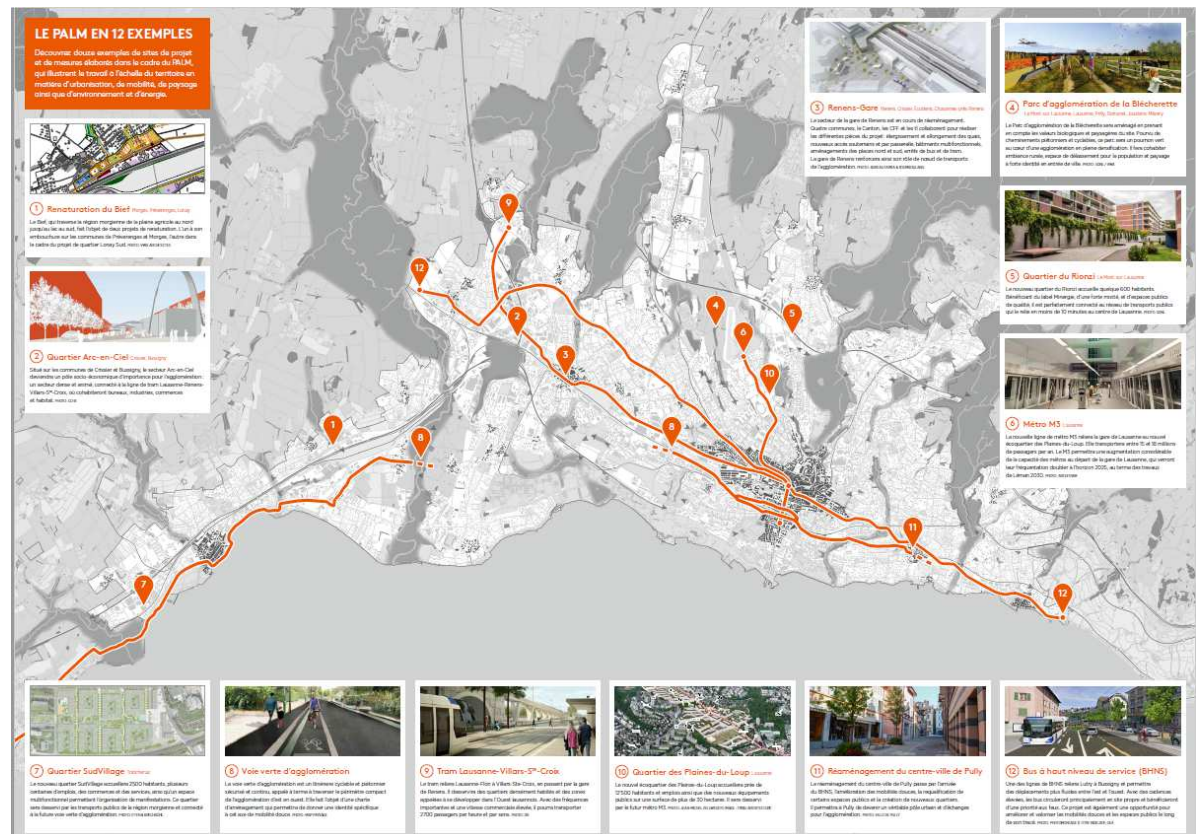
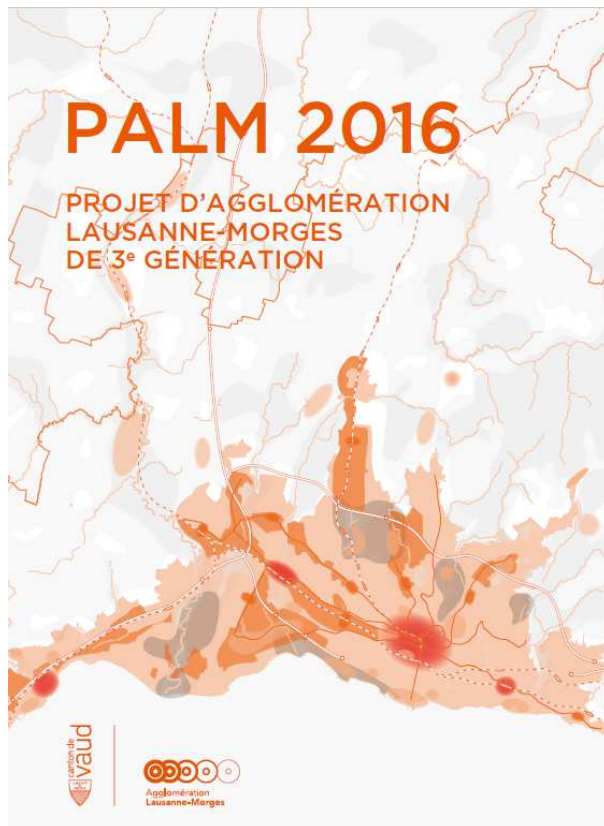
- Rapport papier disponible dans les greffes des communes concernées et au guichet du Service du développement territorial
- Jusqu'au 30 octobre 2016

Le PALM, un travail d'équipe

**Ce qui vous attend
encore ce soir**

La suite du programme

- Apéritif dînatoire dans les foyers
- Le dépliant PALM 2016 avant de partir !



**Merci de votre
attention et bonne
soirée!**